

COMCOM INFOS n°5

Pays de Sierentz



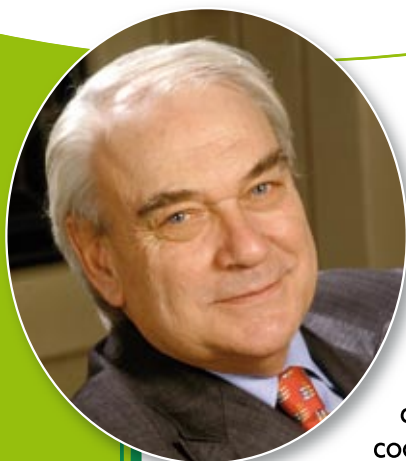
Kappelen



Uffheim



DECEMBRE 2010



Au nom de toute l'équipe de notre Communauté de Communes, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une bonne année 2011.

Le poste budgétaire collecte et traitement des déchets est le plus important. Pour réussir à contenir cette dépense, nous avons besoin de votre coopération.

En triant tous vos déchets et en diminuant les poids de la collecte à domicile, vous participerez à ces économies de dépenses et vous participerez aussi à la réussite du plan climat mis en place dans le Pays de Saint-Louis. Notre ComCom s'est engagée dans cette démarche, il faut que les émissions de gaz à effet de serre de la planète diminuent.

En 2011, vous serez tous appelés à agir pour l'environnement et je vous demande de répondre présent aux groupes de travail que nous mettons en place.

C'est donc une année participative et contributive que je vous souhaite.

Le Président, Jean-Marie BELLIARD,
Maire de Sierentz

SOMMAIRE

Page 2
Editorial

Pages 3/4
Du côté des animations

Page 5
Petite enfance

Page 5
Développement
du Territoire

Pages 6
Du côté des déchets

Pages 7/8
Environnement

Page 8
En bref



Les élus et le personnel de la
Communauté de Communes
vous souhaitent d'excellentes
fêtes de fin d'année !

Du côté des ANIMATIONS

Contact :
Christophe Delaborde
03 89 28 59 16
c.delaborde.animation@orange.fr



Les samedis des neiges : nouveau !!!

Vite, inscrivez-vous!

La Communauté de Communes du Pays de Sierentz propose, en partenariat avec la Fédération Départementale des Foyers Clubs du Haut-Rhin, des Samedis des neiges.

Les Samedis des neiges (ski ou snowboard) se dérouleront au Markstein les 8, 15, 29 janvier et 5 février. L'inscription se fait pour les 4 samedis. Les enfants et les jeunes progresseront par groupe selon le niveau de chacun. La prestation comprend le déplacement en bus, les forfaits de remontées mécaniques et les repas de midi.

Tarifs pour les 4 samedis : 160€ (membres de la Communauté de Communes) / 200€ (extérieurs) / 38€ location de matériel.

Vacances d'hiver

La Communauté de Communes propose, en partenariat avec l'association les Francas, des sorties au Markstein à la journée et des séjours avec hébergement pendant les vacances scolaires d'hiver.

Markstein : Il reste des places !

Les sorties au Markstein se dérouleront du 21 au 25 février et du 28 février au 4 mars 2011.

Innsbruck : complet !

30 enfants et jeunes âgés de 8 à 17 ans participeront au séjour avec hébergement à Innsbruck en Autriche du 20 au 26 février 2011.

Les Sybelles : Il reste des places pour le séjour aux Sybelles qui se déroulera du 20 au 26 février 2011.

NOUVEAU

Sortie à Fribourg

Le samedi 11 décembre, 60 personnes ont participé à cette première sortie découverte organisée en partenariat avec les Foyers Clubs du Haut-Rhin. Une nouvelle sortie découverte sera proposée avant l'été 2011.

Les animations nature

Sorties familiales

150 personnes ont participé aux sorties proposées en partenariat avec la Petite Camargue Alsacienne. Six nouvelles sorties seront programmées sur notre territoire dès le Printemps 2011. Dates des trois premières sorties : le 27 mars 2011 "Vélo Nature en forêt", le 10 avril "Senteurs de printemps", le 1^{er} mai "Ail des ours".

Les Mercredis nature

4 nouveaux cycles de 4 mercredis "Nature" sont proposés en partenariat avec la Petite Camargue Alsacienne pour les 5-7 ans et les 8-12 ans.

- Premier cycle de 4 mercredis : 26 janvier, 9 mars, 25 mai, 29 juin,
- Deuxième cycle de 4 mercredis : 28 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 14 décembre,
- De 9h00 à 11h30 pour les enfants de 5 à 7 ans et de 14h00 à 17h00 pour les enfants de 8 à 12 ans,
- coût pour les 4 mercredis : 15€.



Cours de taille d'arbre

La dernière session de cours de taille de perfectionnement, organisée en coopération avec la Fédération des Producteurs de Fruits du Haut-Rhin, a rassemblé 18 passionnés de l'arboriculture. Une nouvelle session d'initiation sera mise en place en 2011.

Du côté des animations

Anim'Été : Tir à l'arc à Schlierbach



Bilan de l'été 2010

Dans la continuité des années précédentes, la Communauté de Communes du Pays de Sierentz a proposé un séjour jeune avec hébergement à Embrun, quatre sorties communautaires (4 en 1), les sorties voile à Reiningue.

Séjour jeunes

21 jeunes âgés de 14 à 17 ans ont séjourné à Embrun, au bord du lac de Serre-Ponçon, du 6 au 19 juillet, avec au programme : canyoning, VTT, voile, parapente, plan d'eau, piscine, volley, basket, soirées dansantes...

4 en 1

Du 2 au 5 août dernier, ces 4 journées thématiques ont rassemblé 28 jeunes âgés de 12 à 17 ans. Au programme, une journée VTT dans les Vosges, du rafting, une journée à Strasbourg avec visite du Vaisseau et balade en bateau mouche, sans oublier la sortie à Europa Park.

Reiningue

27 enfants et jeunes âgés de 6 à 17 ans se sont initiés et perfectionnés à la voile sur différents supports lors des sorties à la journée à la base nautique du 9 au 13 août.

Anim'Été : Et encore un nouveau record !

L'association Anim'Été du Pays de Sierentz, avec le concours de la Communauté de Communes, a proposé son panel d'activités du 5 juillet au 27 août 2010.

Parmi les activités proposées on retrouvait les incontournables stages de poney, pêche, tir à l'arc, escalade, escrime, pompier, judo... Quelques chiffres : 1397 inscriptions, 129 stages proposés, 68 animateurs.

Anim'Été : Journée brigade verte du 15/07 à Koetzingue

PETITE ENFANCE

Les z'animations Relais Assistantes Maternelles, en partenariat avec les crèches de Sierentz et Landser, sont toujours au rendez-vous avec des ateliers toujours plus attractifs et innovants...

Les bambins de la Communauté de Communes se retrouvent 2 fois par mois, encadrés par les assistantes maternelles agréées et le personnel qualifié des multi accueils. Les parents peuvent avoir un petit aperçu des activités en se connectant sur le site internet de la ComCom (www.pays-sierentz.fr).



Activités proposées

- Un spectacle pour Noël
- Atelier psychomotricité
- Atelier peinture
- Pâte à modeler...

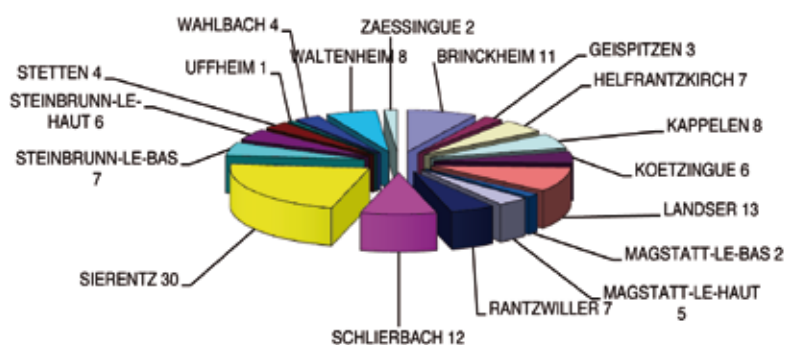
Plus d'informations sur : www.pays-sierentz.fr

L'animatrice du relais a aussi pour mission d'accompagner les (futurs) parents dans leur recherche d'un mode de garde pour leurs enfants. Elle les oriente, les met en relation avec les assistantes maternelles agréées et les accompagne dans leur fonction d'employeur (convention collective). L'animatrice les informe sur les avantages et les démarches administratives auprès de la CAF.

Si vous êtes intéressé pour obtenir l'agrément obligatoire pour accueillir des enfants chez vous, le relais vous aidera à mener à bien votre projet. Etre assistante maternelle agréée est un métier passionnant qui nécessite une formation et de réelles motivations. N'hésitez pas à contacter le RAM.

HORAIRES : lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Ram.pays-de-sierentz@wanadoo.fr
Ligne directe : Alexandra au 03 89 28 59 14

Nombre d'assistantes maternelles par commune en 2009



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

IBA BASEL 2020

L'exposition d'architecture "Découvrir la région urbaine trinationale" a été lancée les 15/16 octobre 2010 à Bâle, Saint-Louis, Riehen, Lörrach et Rheinfelden.

L'idée est née des expériences de la coopération transfrontalière et de l'aménagement au sein de l'Eurodistrict Trinationale de Bâle (ETB) afin d'encourager durablement la croissance de la région trinationale où le quotidien se vit depuis longtemps par delà les frontières

I. La lettre I pour "International" caractérise le rayonnement qui est consécutif à la mise en place de solutions modèles innovantes dans le domaine du développement urbain et régional. Ce rayonnement est le révélateur de l'impact du processus de l'IBA sur les articles et les travaux de recherche dans la presse spécialisée internationale.

B. La lettre B pour "Bauen" en allemand, a un sens bien plus large que les seules activités de construction. Elle correspond également aux développements dans le domaine de l'architecture, de l'aménagement urbain et paysager.

A. La lettre A, pour exposition, "Ausstellung" en allemand, correspond à la présentation en réseau des différents projets, des processus et des événements localisés sur le périmètre de présentation, comme une exposition de tableaux dans un musée. L'exposition d'architecture IBA Basel 2020 sera un laboratoire d'idées.

Durant les onze années, de 2009 à 2020, de nouveaux chemins seront explorés, des solutions seront mises en pratique et de nouveaux modèles de développement seront élaborés. L'exposition IBA Basel 2020 veut apporter une plus value qu'il n'est pas possible de créer par des procédés classiques. Elle se nourrit d'une atmosphère favorable à l'expérimentation et à la créativité qui met toujours en avant des exigences d'excellence, de développement durable et de caractère modèle.

La Communauté de Communes du Pays de Sierentz est représentée au sein du Comité Directeur d'IBA et partie prenante de cette opération qui nous permettra de **se rapprocher et de grandir ensemble dans un espace trinational.**

Contact : info@iba-basel.net
www.iba-basel.net

Du côté des déchets

Déchetteries

Horaires d'hiver

Depuis le 2 novembre, les déchetteries à Bartenheim et Sierentz sont passées en horaires d'hiver.

| | Bartenheim | Sierentz |
|----------|-------------------------------|-------------------------------|
| Lundi | Fermée | 13h30 - 17h00 |
| Mardi | 13h30 - 17h00 | Fermée |
| Mercredi | Fermée | 13h30 - 17h00 |
| Jeudi | 13h30 - 17h00 | Fermée |
| Vendredi | 13h30 - 17h00 | Fermée |
| Samedi | 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00 | 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00 |

Du nouveau dans les collectes !

Ne jetez plus dans vos poubelles vos **cartouches d'imprimantes** et vos **capsules de café en aluminium**, des conteneurs sont à votre disposition dans votre déchetterie pour permettre leur recyclage.

Pour rappel, vous pouvez également rapporter en déchetteries vos **bouchons en liège** et vos **lunettes usagées**, et uniquement en déchetterie de Sierentz vos **radiographies médicales**, ainsi que vos **ampoules et tubes** (sauf les ampoules à filaments et les halogènes).

Collecte du bois : depuis le 1^{er} octobre, une benne bois a été mise en place à la déchetterie de Bartenheim. L'objectif est de sortir le maximum de déchets valorisables des encombrants dont la collecte et le traitement reviennent le plus cher à la collectivité et donc aux habitants. Le bois qui se trouvait auparavant dans les encombrants représentait près du tiers des tonnages.

Bilan déchets 2009

10 939 tonnes, soit 706 kg par habitant

Les ordures ménagères : 2 981 tonnes représentant 27% du tonnage global. Dans ces 2981 tonnes d'ordures ménagères, il a été constaté que beaucoup trop de déchets n'y ont pas leur place.

Une seule alternative, celle de la valorisation par le tri et l'apport en déchetterie, dans les bornes communales, ainsi que le compostage pour les déchets verts et les déchets fermentescibles.

Le reste : 7 958 tonnes représentant 73% du tonnage global, réparti dans :
métal : 265 tonnes
déchets verts : 2 485 tonnes
gravats : 1 615 tonnes
encombrants : 1 774 tonnes
déchets ménagers spéciaux : 32 tonnes
verre : 716 tonnes
papiers - cartons : 802 tonnes
bouteilles plastiques : 106 tonnes
D3E : 136 t. (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
Autres : 27 tonnes (huiles, piles, batteries)



Sachez que le coût moyen d'une tonne de déchets valorisés par le tri est de 65€ alors qu'une tonne d'ordures ménagères incinérée coûte 189€.

Collecte du papier et du plastique



Papiers, cartons et bouteilles plastiques sont collectés indifféremment dans ces deux bornes.

Depuis le 1^{er} octobre, le tri est facilité. Le tri optique automatisé effectué par le prestataire vous permet désormais de mettre indifféremment dans la borne papier (bleue) ou plastique (jaune) vos papiers, cartons et bouteilles plastiques.

Le remplissage est optimisé, ce qui permet une meilleure maîtrise des coûts. Il est impératif de **déchirer vos cartons** et à **écraser vos bouteilles plastiques**.

Ordures Ménagères

Attention à la non collecte

Ce sac n'a pas été ramassé parce qu'il n'est pas conforme :
Merci de mettre ces déchets valorisables dans les bornes ou en déchetterie



Bouteilles en verre, flaconnages plastiques, papiers-cartons, déchets verts, gravats n'ont pas leur place dans le sac des ordures ménagères. Pour ces déchets une seule destination : bornes communales et déchetteries.

Reports de collecte 2011

| Jours fériés | Jours rattrapés |
|-----------------------------|-----------------|
| Ve 22 avril | Sa 23 avril |
| Lu 25 avril | Ma 26 avril |
| Je 2 juin | Ve 3 juin |
| Lu 13 juin | Ma 14 juin |
| Je 14 juillet | Ve 15 juillet |
| Lu 15 août | Ma 16 août |
| Ma 1 ^{er} novembre | Me 2 novembre |
| Ve 11 novembre | Sa 12 novembre |
| Lu 26 décembre | Ma 27 décembre |

Le Plan Climat Territorial du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières

Le Grenelle de l'Environnement prévoit la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990.

Le Bureau du Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des cantons de Huningue et de Sierentz a décidé d'engager le Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières dans un Plan Climat Energie Territorial.

Il s'agit d'un projet de territoire qui rassemble les Communautés de Communes des Trois Frontières, du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau soit 41 communes. Il vise les deux objectifs principaux suivants :

L'atténuation :

- limiter les émissions de gaz à effet de serre dans la perspective réglementaire de la division par quatre d'émission de gaz à effet de serre ou facteur 4.
- diminuer la dépense énergétique et la dépendance aux énergies fossiles.

L'adaptation :

- réduire la vulnérabilité du territoire au réchauffement climatique déjà enclenché en prenant en compte les évolutions climatiques dans les décisions à long terme.

L'intérêt d'agir à l'échelon local découle du fait que les collectivités ont une influence certaine des gaz à effet de serre émis, notamment dans les secteurs du bâtiment et de la mobilité. Une des clés du succès d'un Plan Climat Energie Territorial est constituée par l'implication de tous les acteurs du territoire.

Pour arriver aux objectifs d'atténuation et d'adaptation, tous les acteurs du territoire doivent se mobiliser pour contribuer de manière volontaire à la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Les citoyens, associations, entreprises, communes, communautés de communes, chambres consulaires, syndicats, organisations professionnelles... sont concernés. Actifs dans les secteurs du bâtiment, du transport, de l'industrie, de l'agriculture et des déchets, ils ont participé en nombre à la réunion de lancement de l'opération le 3 novembre dernier à Rosenau et ont pris connaissance des enjeux climatiques de cette initiative

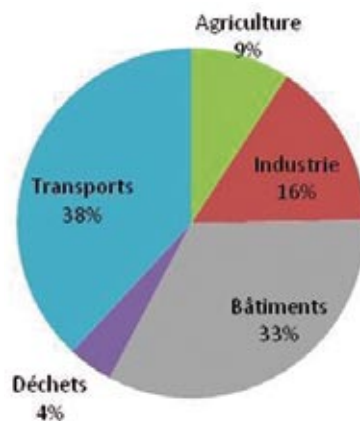
A cette occasion, ils ont pu s'inscrire dans les groupes de travail thématique appelés à se réunir dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial.

Répartition des émissions de GES par secteurs sur le pays de Saint-Louis en 2006 :

Source : ASPA_EmissAirA2006_V2006_V3 et EnergAir Alsace Consommation a2003_v2004_v1

Contact auprès du SCOT : Nathalie Gaullier

Tél. 03 89 70 93 67
n.gaullier@pays-saint-louis.fr
Site : www.pays-saint-louis.fr
dans la rubrique "Plan Climat Territorial"



Deux broyeurs pour les communes

Grâce au concours financier du Conseil Général et de l'ADEME, deux broyeurs sont aujourd'hui à disposition du personnel communal ayant suivi une formation pour leur utilisation. Le recours au broyage doit permettre aux communes membres de réutiliser leurs déchets verts transformés en broyats et, ainsi, de réduire le tonnage des déchets verts qui est en constante augmentation et qui représente un coût important en collectes et en traitements.

L'utilisation des broyats

Les broyats peuvent être ajoutés à votre compost. Ils sont alors particulièrement utiles pour diluer des matières plus "agressives" telles que les tontes de gazons. Ils peuvent également être utilisés en arboriculture, dans les jardins ou les espaces verts, puisqu'ils favorisent la fertilisation du sol. Il est alors préférable que le broyage se fasse à partir de branches jeunes. Enfin, les

broyats issus de branches plus anciennes et plus grosses peuvent servir de bois de chauffage.

Les 18 et 19 octobre, la commune de Wahlbach a réalisé une opération broyage avec le premier broyeur. Pour rappel, ce dernier peut "avalier" des branchages jusqu'à 13 cm de diamètre. Le 27 octobre, la commune de Uffheim a inauguré le deuxième broyeur intercommunal. Les agents communaux présents ont pu suivre la formation obligatoire pour son utilisation. Ce broyeur peut "avalier" des branchages jusqu'à 18 cm de diamètre et produire des copeaux de 12 cm : idéal pour une couverture de sol.

Compostez !

Depuis le début de l'année, la Communauté de Communes propose aux habitants d'acquérir un composteur à un prix attractif. Ainsi, l'aide financière du Conseil Général, de l'ADEME et de la Communauté de Communes, vous permet de recevoir un composteur en polyéthylène pour 15€ et un composteur en bois pour 19€ dans la limite des stocks disponibles. Pour cela, il vous suffit de vous rendre à la déchetterie à Sierentz pendant les heures d'ouverture, à partir du lundi 3 janvier 2011, muni d'un chèque à l'ordre du Trésor public. Un dépliant sur l'art et la manière de composter vous sera remis à cette occasion.



27 octobre à Uffheim



18 et 19 octobre à Wahlbach

ENVIRONNEMENT

Assainissement eau potable : ensemble préservons notre qualité de vie par la bonne gestion des ressources naturelles

En rejetant plus de 150 litres d'eaux usées par jour, chacun d'entre nous produit 2 litres de boues. Le devenir de ces boues nous concerne tous et nous sommes responsables de leur qualité.

Quelques gestes simples au quotidien :

- Ne jeter ni lingettes, ni aucun autre objet dans les toilettes. Cela nuit au bon fonctionnement de la station d'épuration.
- Ne verser ni huile de friture ni produits dangereux dans l'évier. Ne pas jeter les huiles de vidanges dans les égouts.
- Economiser l'eau quand on lave la voiture.
- Fermer le robinet quand on se brosse les dents.
- Bien doser la lessive.



Déchets passant par le réseau assainissement et se retrouvant à la station d'épuration.

EN BREF

Permanence Maison de l'Emploi: Recherche d'emploi Création d'entreprise

Nous vous rappelons que la Maison de l'Emploi du Pays de Saint-Louis/Trois Frontières et du Pays du Sundgau, la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, ont mis en place une permanence délocalisée de la Cyber-base Emploi pour rendre un service de proximité facilement accessible.

Chaque mercredi de 14h00 à 17h00 dans la salle du Conseil de la Communauté de Communes, 57 rue Rogg Haas à Sierentz, l'animatrice de l'Espace Cyber-Base Emploi vous aidera dans vos démarches.

Sans rendez-vous.

Permanence CAUE : Construction/Réhabilitation

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) tient une permanence tous les **2^e et 4^e mercredis du mois de 9h00 à 12h00**, dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, **uniquement sur rendez-vous au 03 89 28 54 28**. Accès aux locaux : bâtiment jaune sis au 55 rue Rogg Haas à Sierentz, accès par la rue du Tafelweg.

Site Internet : www.caue68.com

Les numéros utiles

Au 57 rue Rogg Haas à Sierentz :

**Communauté de Communes
Standard** : 03 89 28 54 28

Relais Assistantes Maternelles
03 89 28 59 14

Crèche "Les Lucioles"
03 89 83 12 97

Le Syndicat d'Initiative
03 89 28 59 17

tourisme@pays-de-sierentz.com

Permanence Maison de l'Emploi
03 89 28 54 28

Au 55 rue Rogg Haas à Sierentz :

**L'Association des Professionnels
de Santé** : 03 89 81 65 45

**Le Réseau d'Aide Spécialisée
à l'Enfance en Difficulté (RASED)**
03 89 81 30 41

**Permanence du Conseil
d'Aménagement d'Urbanisme et
de l'Environnement (CAUE)**
03 89 28 54 28

A Landser :
Crèche "Les 3 Cygnes"
03 89 26 86 94

Restez informés en ligne !

Sur
www.pays-sierentz.fr
vous y trouverez
tous les renseignements
utiles sur les actions
et compétences de la
Communauté de Communes
avec des liens sur chacune
des communes membres
cc.pays-de-sierentz@wanadoo.fr